

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
EXPERT DE JUSTICE

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD atteste que :

GAYET LAURENCE
GB TECH
3, avenue de l'aviateur Gibert
46220 PRAYSSAC

COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL D'AGEN

Bénéficiaire du contrat d'assurance MMA N° 113 520 312 souscrit par le CNCEJ garantissant les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle pouvant lui incomber au titre des dommages causés aux tiers et du fait de ses activités :

Expertises juridictionnelles : 3 000 000 € par sinistre
Expertises extra-juridictionnelles : 3 000 000 € par sinistre

La présente attestation est valable pour la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Elle ne peut engager l'Assureur en dehors des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et n'est valable que sous réserve du règlement des cotisations émises ou à émettre.

Pour l'Assureur, par délégation

Fait à Paris, le 02 janvier 2019



SOPHIASSUR
154, boulevard Haussmann
75008 PARIS
Tél. 01 56 88 89 90 - Fax : 01 42 56 04 44
N° ORIAS 07027521